

Commune de ADON

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2021

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il est présenté avec la reprise des résultats 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **121 472.67 €**.

◆ Les recettes d'investissement

Chapitres	BP 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves	27 972,67 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	93 500,00 €
Total	121 472,67 €

→ 10 – Dotations, fonds divers et réserves

En 2021, la commune perçoit le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2020 et compte-tenu des restes à réaliser 2020, le besoin en financement de la section d'investissement est couvert par l'excédent dégagé en fonctionnement.

◆ Les dépenses d'investissement

Chapitres	BP 2021
001 - Solde d'exécution négatif reporté	1 892,89
16 - Emprunts et dettes assimilées	22 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 200,00 €
21 - Immobilisations corporelles	95 379,78 €
Total	121 472,67 €

→ 16 – Emprunts et dettes assimilées

Un emprunt contracté à moyen terme pour les travaux de sécurisation du bourg est à rembourser en complément des 2 emprunts à long terme pour les travaux de la place de l'église et de sécurisation du bourg.

→ 20 – Immobilisations incorporelles

La commune a renouvelé, en 2020, pour 3 ans, son contrat avec SEGILOG pour l'utilisation des différents logiciels (comptabilité, payes, état civil ...).

→ 21 – Immobilisations corporelles

La prévision pour ce chapitre s'explique par la nécessité de conserver des fonds sur la section d'investissement pour les travaux agencement de terrains, de voirie, de l'installation de tables et bancs autour de l'étang communal, du remplacement du véhicule du service technique, l'achat d'un fourneau pour la salle polyvalente, la création d'un verger, l'installation d'un jeu pour enfant.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **334 000.66 €**.

◆ Les recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2021
002 - Résultat de fonctionnement reporté	145 974,52 €
70 - Produits de services et ventes diverses	5 300,00 €
73 - Impôts et taxes	122 414,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	59 689,14 €
75 - Autres produits de gestion courante	623,00 €
Total	334 000,66 €

→ 002 – Résultat de fonctionnement reporté

Le montant correspond à la reprise du résultat de fonctionnement 2020.

→ 70 – Produits de services et ventes diverses

Les produits de services correspondent principalement au remboursement, par le SIIS Adon-La Bussière, des charges d'eau, d'électricité et de fioul domestique pour l'école ainsi que la redevance d'occupation du domaine public France télécom et Enedis.

→ 73 – Impôts et taxes (fiscalité)

La fiscalité est la recette la plus important pour la commune ; les taux d'imposition votés pour 2021 :

Taxe foncière du bâti : 32.44 %

Taxe foncière du non bâti : 50.16 %

A la fiscalité s'ajoutera la taxe sur les pylônes et la taxe additionnelle aux droits de mutations.

→ 74 – Dotations, subventions et participations

La Dotation Globale de Fonctionnement est en légère baisse.

→ 75 – Autres produits de gestion courante

Aucune recette pour la location de la salle n'est prévue.

◆ Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2021
011 - Charges à caractère général	92 347,66 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	61 808,00 €
014 - Atténuations de produits	15 945,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	69 900,00 €
66 - Charges financières	400,00 €
67- charges exceptionnelles	100,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	93 500,00 €
Total	334 000,66 €

→ *011 – Charges à caractère général*

La prévision pour ce chapitre s'explique par les dépenses liées à toutes les charges à caractère général (énergie, assurances...), aux travaux d'entretien des différents bâtiments et par la nécessité de conserver des fonds sur la section de fonctionnement.

→ *012 – Charges de personnel et frais assimilés*

Les charges de personnel seront en baisse.

Effectif de la collectivité : 3 agents à temps non-complet dont 1 en disponibilité

- Service administratif : 1 agent à 16/35^{ème}
- Service technique : 1 agent à 4/35^{ème}(en disponibilité) et 1 agent à 31/35^{ème}

→ *014 – Atténuation de produits*

La prévision sur ce chapitre est stable.

→ *65 – Autres charges de gestion courante*

La prévision la plus significative pour ce chapitre correspond à la participation versée au SIIS en augmentation cette année.

→ *66 – Charges financières*

Le montant d'intérêts d'emprunt est en baisse, compte tenu du remboursement, en 2020, de l'emprunt à court terme contracté pour les travaux de sécurisation du bourg.